

Sujet 3.3 - L'écologie et la Création

1 orientation pastorale

- Mettre en place une équipe diocésaine chargée de l'écologie intégrale.

Préambule - Qu'appelle-t-on l'écologie intégrale ?

L'écologie intégrale invite chaque personne et chaque communauté humaine à prendre soin de toutes les relations constitutives de la vie : la relation à Dieu, la relation avec les autres, la relation à soi-même et la relation à la Création.

L'équilibre entre ces quatre relations est fondamental pour permettre à l'humanité et à la nature de vivre harmonieusement.

1 - Mettre en place une équipe diocésaine chargée de l'écologie intégrale.

Convaincue que l'écologie intégrale doit imprégner l'ensemble de la vie ecclésiale, l'équipe diocésaine chargée de l'écologie intégrale veille à :

- Intégrer les dimensions spirituelles, bioéthiques, sociales et environnementales de l'écologie intégrale dans la pastorale diocésaine et des Ensembles pastoraux, en s'appuyant sur toutes les relations constitutives de la vie : à Dieu, à l'autre, à soi-même, à la Création. Ces initiatives s'appuieront principalement sur l'encyclique *Laudato sí* du Pape François (18 juin 2015), ainsi que sur d'autres ressources pertinentes.
- Favoriser la promotion des formations sur chacune de ces dimensions, accessibles à tous, et soutenir les Ensembles pastoraux souhaitant organiser ces formations.
- Développer le lien entre l'écologie et la vie spirituelle à travers des propositions visant à favoriser une transformation intérieure nourrie par la prière, la contemplation et la liturgie.
- Accompagner les Ensembles pastoraux dans leur démarche d'écologie intégrale, en les aidant à susciter à la fois des prises de conscience et des actions concrètes.

Cette équipe veille à collaborer avec :

- les personnes engagées sur ces questions dans les Ensembles pastoraux,
- les personnes engagées dans la démarche *Église Verte*, les mouvements de l'Apostolat des Laïcs qui le souhaitent,
- des partenaires œuvrant dans ce domaine. ●